

Le mot du délégué général

Nous ne pousserons pas de cocorico sur les résultats obtenus, même s'ils dénotent une progression sur les circonscriptions tenues en 2012. Cela reste « des pouillèmes ». Je remercie toutefois, tous ceux qui se sont engagés dans cette aventure qui n'est pas anodine. **Vous avez agi en « hommes libres » capables de vous défendre vous-mêmes.**

Je n'insisterai pas sur la sensibilisation des 1,6 millions d'électeurs qui ont pu trouver les bulletins de votes, souvent des affiches et parfois des circulaires (ou professions de foi). J'ai conscience que les dix nouveaux candidats, sur les seize engagés, ont acquis une expérience qui sera utile pour l'Alliance royale s'ils ne se découragent pas.

J'aimerais tant que tous aient la même réaction que notre candidate de Haute-Garonne qui s'engage comme secrétaire départementale et constitue une équipe avec ceux qui l'ayant soutenu, sont prêts à agir dans le sein de l'Alliance royale. La Charente est également déterminée à développer son activité et sa présence locale.

Nos limites liées à nos faibles moyens sont devenues évidentes et l'examen de ce que nous avons vécu nécessite, des actions correctives importantes. Ces faiblesses ne sont pas que financières... et encore cette année, aucun candidat n'a atteint le 1% nous autorisant à percevoir les financements publics. Notre communication a cruellement souffert d'un manque suffisant de communicants compétents.

Nous n'allons pas nous attarder sur ce tableau qui sera traité à l'occasion du séminaire précédant l'université d'été et également pendant celle-ci. Les intervenants nous aideront à mettre en œuvre le thème « renouveler la politique ». Je ne développe pas cette question traitée par ailleurs, mais j'insiste sur la participation du plus grand nombre d'entre vous. Les conditions d'accueil, les dates, et les travaux engagés sont vecteurs de progrès pour la poursuite de notre entrée en résistance faite à l'université d'été de 2016.

Edito

Cent numéros. Quel chemin !

Cent numéros ! Un peu plus de deux cent mois, et nous sommes toujours là ! Depuis le début de l'année 2001 l'Alliance Royale tient fermement sa route au service du Roi et de la France. Après seize ans d'existence, nous avons déjà de quoi nous souvenir. Des premiers braves qui s'engagèrent auprès d'Yves-Marie Adeline, certains sont encore là et témoignent de cette formidable espérance en l'avenir du pays qui est la leur. D'autres nous ont rejoint en cours de route et ont apporté leurs talents à notre Alliance Royale. Enfin, il y a tous ceux qui sont partis,

rejoindre. Toutes les bonnes volontés seront toujours les bienvenues, pour ce BPO, pour le site de l'Alliance Royale et pour nos réseaux sociaux.

En effet, au centième numéro, il convient de contempler un temps le passé comme la base d'un dépôt de traditions. Il convient surtout d'imaginer l'avenir. Nous ne sommes qu'au début de notre parcours.

La route est longue. Nous ne savons quand nous arriverons. Il s'agit, ni plus ni moins, de rendre son Roi à la France.



qui ont suivi d'autres chemins. A eux, nous voulons dire un immense merci pour ce bout de route tracé ensemble. Que vous soyez restés quelques mois ou quelques années, nous vous devons d'avoir pu organiser dignement tel ou tel scrutin. Nous vous devons d'avoir pu approfondir notre discours politique, d'avoir consolidé notre organisation. Il n'y a rien eu de gaspillé en seize ans. Chaque énergie, même de passage, fut la bienvenue. Et ce mois de juillet 2017, qui est celui du repos après une année électorale spécialement dense, est aussi celui de la gratitude.

Puisqu'il s'agit du bulletin de l'Alliance Royale, nous tenons spécialement à remercier deux personnes qui ont spécialement contribué à son existence durant des années : Yves-Marie Adeline bien-sûr, et l'indispensable Gérard de Villèle, qui assura la vie de ce périodique pendant plus d'une décennie après lui avoir donné naissance.

Ce bulletin, votre serviteur l'a tenu entre ses mains pour la première fois en mars 2003. Depuis il ne l'a jamais quitté et tâche désormais d'y apporter sa patte. Soyez nombreux à nous

Alors retrouvons nos manches.

Pendant neuf mois, l'Alliance Royale a mené coup sur coup une élection présidentielle et des élections législatives. Les prochains scrutins arriveront vite. Pour nous, les deux principaux et plus attendus sont les élections européennes de 2019 et surtout, surtout ! les élections municipales de 2020. Ce dernier scrutin est le gage d'un solide enracinement territorial dont nous avons besoin pour crédibiliser notre démarche, nous frotter au gouvernement réel des hommes, et ainsi rendre palpable la possibilité de la royauté.

Pour préparer celui-ci, toutes nos énergies ne seront pas de trop. D'ores et déjà, nous avons besoin de candidats, de militants, et de fonds pour reconstituer le trésor de guerre du mouvement, sollicité durant ces neuf mois.

Ce bulletin continuera sa mission d'information et de formation. Il sera au service de tous ceux qui, dans leurs départements et leurs communes, souhaitent faire progresser la cause du Roi.

En route ! Et rendez-vous au numéro deux cent !

Gabriel Privat

La monarchie à l'épreuve du multiculturalisme

La stratégie de l'Alliance royale est critiquée, contestée, vilipendée, **mais c'est la stratégie de l'Alliance royale !** *Un homme ne s'élève à la gloire que sur des monceaux d'injures, et (...), pour quiconque pense et agit, c'est mauvais signe que de n'être point vilipendé, insulté, menacé* (A. France, *Vie fleur*, 1922, p. 491)

Nous avons observé que nombre de mouvements engagés dans l'opposition aux lois transgressives ont enfin compris que seule l'action politique peut donner du poids aux protestations encore « bien élevée » de ces mobilisations sectorielles. Il leur faut expérimenter à quel point le système, dans lequel ils s'impliquent, est verrouillé pour qu'ils nous rejoignent sans tarder. L'équipe de Monsieur Mélenchon serait trop heureuse d'être la VIème république de démocratie populaire comme alternative autrement révolutionnaire.

Nous devons avoir le bon sens de poursuivre notre combat contre la folie des hommes. Nous devons avoir la volonté de poursuivre notre résistance, contre toute désespérance. Nous devons avoir la foi en cette certitude d'agir pour « le bien » qui nous dépasse ; envers et contre tout le mal qui aujourd'hui domine sans réserve. Nous devons avoir la force de l'homme debout et libre, contre les barbares qui s'emploient à nous asservir.

L'évolution rapide des événements hallucinants que nous avons vécus sont-ils les prémices de coups d'état permanents vers la transgression mondialiste ? Notre mobilisation ne peut rester au stade de la reconstruction de la France dans les salons. Notre stratégie est unique en préparant les Français à un changement de système qui a été expérimenté avec succès depuis des siècles dans notre patrie.

Venez au séminaire du 8 septembre et à la 13ème université d'été des 9 et 10 septembre 2017.



Robert de Prévoisin
Délégué général

Intégration, assimilation, melting pot, communautarisme... Des modèles sociologiques tentent de s'imposer dans le discours politique depuis que la mondialisation des échanges et des personnes a rendu nécessaire la remise en cause de structures culturellement homogènes. Malgré toute la bonne volonté et la sincérité des personnes à l'instigation de ces modèles, on retrouve partout les deux mêmes faiblesses : une absence d'approche conceptuelle et un défaut de mise en perspective historique. D'une part les modèles proposés postulent une vision de ce que doit être ou de ce qu'a pu être la société française « ante-multiculturelle » sans prendre les précautions qui s'imposent quand on s'essaye à l'historiographie, d'autre part ils distillent des idées fortes sur la société qu'ils fantasment sans conceptualiser les modèles qu'ils emploient. C'est pour pallier ces deux faiblesses que nous tenterons dans ce dossier d'exposer l'apport d'un regard royaliste sur la question du multiculturalisme.

LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE, UN MYTHE D'HISTORIEN ?

La société française, pas plus qu'aucune autre – exception faite des micro-sociétés tribales, insulaires ou fortement endogames – n'a jamais été culturellement homogène. Ce qui dans la période pré-révolutionnaire a pu le plus se rapprocher d'une tentative d'acculturation à grande échelle de la population est la Pax Romana. Dans les années qui suivent la conquête des armées républicaines (et non impériales, il est bon de le rappeler) de Rome sur les versants du bassin méditerranéen, une vaste entreprise civilisatrice a tenté d'effacer les particularismes des provinces conquises : interdiction du druidisme, déportations massives ou au contraire implantations coloniales, mise en place d'une structure politique centralisée, évergétisme forcené pour imposer la domination de la culture latine... Il ne s'agit pas là de remettre en cause le bien-fondé de cette démarche qui a semé les ferments de notre société, mais il convient cependant de porter sur elle un regard lucide et objectif : il s'agissait ni plus ni moins d'une opération d'acculturation systématique, radicale et souvent d'une grande brutalité. La toponymie (les noms de lieux) est à ce titre assez symptomatique. Les grandes capitales de cité qui avaient résisté perdirent leur nom celte pour en adopter un qui marqua leur sou-

mission à Rome : Tours devint Caesarodunum, Soissons Augusta, Rennes Condate, Paris Lutèce... Malgré cette politique de tabula rasa, après plus de cinq siècles de domination romaine, sitôt que l'Empire disparaît, elles reprennent une appellation celtique qu'elles ont encore aujourd'hui. Ainsi, malgré 538 ans de soumission, les particularismes provinciaux ont survécu en toute clandestinité pour s'affirmer de nouveau triomphalement.

De quoi parlons-nous quand nous parlons d'intégration ? Cela suppose un corps étranger accepté ou rejeté par un corps familial. Le modèle de la greffe peut, avec les limites que suppose toute métaphore, illustrer assez bien ce principe. La greffe est rendue parfois nécessaire quand le corps est souffrant ou amputé, mais elle doit alors être compatible avec le corps, sans quoi elle est rejetée. Sur le plan végétal, une greffe peut tout simplement embellir ou améliorer le plan initial, mais elle doit veiller alors à ne pas dénaturer la plante. C'est en jouant sur ces aspects que nous pouvons définir ce qu'est l'intégration réussie sur le plan culturel.

1. Elle suppose déjà un corps familial. La société pré-gallo-romaine à ce titre n'est pas un corps culturellement unifié et suffisamment solidaire pour intégrer la culture romaine sans être profondément dénaturée. En définitive, c'est elle qui va être intégrée de force à un ensemble qui la dépasse.
2. Elle suppose ensuite un corps étranger. Il faut qu'il soit reconnu comme tel et qu'il fasse ensuite l'objet d'une concertation pour savoir s'il menace l'intégrité du corps familial. C'est ce jugement qu'ont fait en leur âme et conscience les peuples qui ont tenté de résister à une entreprise d'acculturation dans l'histoire, avec des succès incertains.
3. Il s'agit enfin d'opérer un choix : fondre le corps étranger dans la masse pour le rendre semblable au corps familial. Cette approche est souvent violente et vouée à l'échec comme l'illustre notre exemple, mais peut parfois s'avérer nécessaire, à titre temporaire. Autre possibilité, permettre au corps de pousser librement dans un cadre strictement défini. C'est en définitive la meilleure solution possible et c'est celle par ailleurs adoptée par la royauté en France pour ré-

unifier un territoire disloqué à la suite de l'effondrement de l'Empire romain.

L'IMPUISSANCE DE LA MONARCHIE

L'Histoire de France peut être étudiée par le prisme de l'intégration des différentes nations qui constituent le territoire national actuel : Flamands, Picards, Normands, Bretons, Basques, Provençaux... Il n'y a pas de nation française prédestinée ou précoce qu'on retrouverait dans une hypothétique nation gauloise. Mais il y a bien cependant un esprit français qui s'est transmis et répandu dans les différents peuples de France sous l'impulsion de la monarchie qui a forgé ce qu'on ose appeler l'identité nationale.

L'apport des premiers monarques mérovingiens en terme d'intégration et de gestion du multiculturalisme est assez pauvre. D'une part la Loi de succession des Francs saliens impose une division équitable du patrimoine royal entre les différents fils, ce qui empêche toute forme d'unité territoriale, d'autre part l'importante diversité des patries qui composent ce qui deviendra la France et leur puissance souvent comparable, voire supérieure, à celle des Francs ralentit le processus d'intégration culturelle. En dépit de ces freins, il est un point fondamental qui doit être mis au crédit de la politique menée par Clovis, c'est la consécration du chef. Par son baptême, le Roi reconnaît le poids d'une autorité supérieure et la vertu d'une morale commune pour conduire les âmes de ses sujets. Ce n'est évidemment pas qu'un calcul politique, comme se plaît à le dire l'École républicaine, mais la puissance stratégique d'un tel choix est certainement entrée en ligne de compte dans la conversion du souverain.

Clovis pose ainsi le premier principe qui peut garantir une unité nationale : la foi.

La soumission à Dieu ne signifie pas la confusion du temporel et du spirituel, mais affirme la subordination du premier au second. C'est une limite à l'arbitraire royal et un gage de la justice menée par sa politique.

Malgré une adhésion des Rois francs à l'Église romaine et une reconnaissance du découpage administratif hérité de l'Empire (les évêchés maintenus en place se superposent parfaitement aux cités de l'Empire), les mérovingiens et leurs successeurs carolingiens peinent à mettre en place une forme d'unité culturelle et une reconnaissance indiscutée de l'autorité du Roi. La fin de ces dynasties marquée par la



figure pathétique des Rois fainéants ou par l'impuissance des descendants de Charles le chauve face aux invasions normandes montrent que la société du haut Moyen Âge était loin d'être suffisamment forte pour prétendre à l'unité nationale. Le seul point qui ici vaille la peine d'être souligné pour reconnaître le rôle positif des Carolingiens c'est leur lucidité en terme d'intégration : le rejet rapide de la conquête musulmane par Charles Martel (qui n'était pas roi par ailleurs) et la fondation par Charles III de la Normandie pour mettre un terme aux raids vikings sont des décisions heureuses. Aussi ne faut-il pas les attribuer trop hâtivement à des choix politiques raisonnés, mais plutôt à des conjonctures militaires fortuites. Ce n'est vraiment qu'à partir de Hugues Capet et de ses descendants que s'impose le pragmatisme royal à la française. Celui-ci repose sur deux piliers, d'apparences contradictoires et cependant indissociables : l'élargissement progressif du domaine (c'est-à-dire des terres qui appartiennent en propre au monarque) à l'ensemble du royaume et le respect des libertés provinciales et de leur identité.

LE PRAGMATISME CAPÉTIEN

Rappelons l'anecdote qui marque le début de la politique capétienne en terme d'intégration. En 987, Hugues Capet est proclamé Roi par ses Pairs, les Grands seigneurs du royaume, en la cathédrale de Noyon. Aussi peu après l'un de ses vassaux, Adalbert de Périgord, envahit sans scrupule la Touraine. Le Roi lui enjoint de quitter cette terre en rappelant son titre. « Qui t'a fait roi ? » réplique avec effronterie le comte félon. Cela montre la fragilité d'un monarque qui doit son statut à l'adhésion de ses Pairs et la nécessité de mettre en place le Sacre. Non seulement Hugues se fait sacrer, marquant ainsi une légitimité supérieure à celle du plébiscite populaire, mais en plus il associe son fils à son règne, déjouant toute velléité de guerre de succession à sa mort. Cette précaution est rendue nécessaire par la grande fragilité de ce

souverain dont le domaine n'excède alors pas les limites de l'Île de France et du Beauvaisis. Ses fils poursuivront avec prudence et assurance cette politique pour affermir leurs possessions franciliennes, tout en imposant par la force leur autorité sur leurs vassaux quand la situation l'exigera. L'une des constantes de l'Histoire de France est cette récurrence de l'usage de la force pour rappeler à l'ordre les barons trop ambitieux et oublieux de leur rang. Mais la supériorité morale du monarque s'impose quand, vainqueur de celui qui l'a défié, le Roi lui accorde son pardon. Loin de souligner la faiblesse du Roi, cette attitude montre qu'il n'a pas à craindre ses subordonnés. Aussi cela lui assure-t-il un regain de loyauté de ceux de ses barons qui ne se montrent pas ingrats, comme l'illustre l'indéfectible soutien de Thibaut de Champagne à Saint Louis, alors qu'il avait comploté contre lui durant sa minorité.

Nous voyons que le premier point suppose une figure tutélaire du monarque sûr de son autorité et de sa légitimité. Sitôt que le doute s'installe quant à cette légitimité le royaume est ébranlé par la guerre civile, et il n'est hélas pas toujours de Jeanne d'Arc pour rappeler au dauphin qu'il est bien le Roi légitime. Pour que cette autorité puisse être reconnue jusque dans les territoires les plus éloignés, le Roi doit s'appuyer sur une administration qui soit un minimum centralisée et sur des fonctionnaires intègres choisis pour leur compétence et leur loyauté. À ce titre, la politique menée par Philippe Auguste est exemplaire en terme d'unification administrative. La mise en place des baillis et des sénéchaux permet un contrôle de la politique menée par les seigneurs châtelains dans les provinces éloignées de la capitale et donne au justiciable une image d'un Roi arbitral et protecteur. Cela rappelle aux vassaux qu'ils n'ont pas toute licence pour régir leur fief et au reste des sujets qu'ils peuvent compter sur le Roi pour défendre leur intérêt. La coexistence d'une Justice seigneuriale fondée

sur la coutume et d'une Justice royale qui fait office de cassation démontre la possibilité de faire coïncider la domination du Roi dans ses provinces et le respect de leur identité.

Un autre ressort de l'extension du pouvoir du Roi dans son royaume est la politique somptuaire. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, la multiplication de la figure du Roi (pièces de monnaie, armoiries sur les portes des villes, bustes ou statues équestres...) n'a pas vocation à faire enfler l'égo du monarque, mais à marquer sa présence symbolique jusque dans ses terres les plus reculées. Ce sont des marqueurs de la stabilité d'un pays dont les institutions s'incarnent dans un être de chair et de sang. Ils permettent à tout homme de reconnaître celui à qui ils doivent leur loyauté en dépit de leur attachement à la petite patrie. À l'inverse d'une symbolique abstraite (allégories, Marianne...), la politique somptuaire se fonde sur le réel. Elle fait référence à des personnages incarnés, à des événements datés et sollicite davantage l'affect que l'intellect. Il y a une plus grande facilité à se reconnaître dans l'action des grands hommes que d'adhérer à des principes désincarnés. La figure du Roi porte en elle une double dimension : celle du chef de l'État garant de la continuité des institutions, mais celle de l'État lui-même incarné dans une personne. Elle a donc une dimension sacrée que ne peut pas avoir un président.

Aussi ne faut-il pas survaloriser l'importance que revêt l'autorité du Roi dans ses provinces. Les frondes ne manquent pas dans l'Histoire de France et se répètent à chaque régence, à chaque crise de succession ou à chaque période de profonde instabilité. C'est précisément quand les barons ne jouent pas le jeu de l'hommage vassalique que le Roi peut faire usage de la force pour rappeler son pouvoir. L'action de Louis XI à ce titre en terme d'unification est remarquable. Une à une, les grandes seigneuries rivales tombent sous le coup du Roi qui les intègre de force dans le domaine : Bourgogne, Normandie et bientôt, par le mariage qu'il prépare en secret pour son fils, la Bretagne. A contrario, c'est quand cette soumission se manifeste que la France est la plus brillante, comme lors de la bataille d'Ivry en 1590 quand les troupes loyalistes se rallient au panache blanc d'Henri IV pour vaincre l'armée ligueuse, supérieure en nombre et formée essentiellement de supplétifs espagnols. La France est toujours grande quand les patries qui la composent s'unissent derrière la bannière du Roi pour défaire un ennemi commun.

RESPECTER LES PARTICULARISMES

L'autre principe du pragmatisme capétien est le respect de l'identité des territoires. Rendu nécessaire au départ, compte tenu de la dimension d'un État dont l'administration était embryonnaire, ce principe s'est progressivement imposé comme une évidence puisqu'il permet d'appliquer le respect des libertés dont le Roi est le garant. Contrairement à une indivisibilité de la nation proclamée comme un dogme, l'intégrité des petites patries dans ce qu'elles ont de plus authentique et identitaire est un principe de bon sens. Dans les faits, ce respect s'observe déjà par la subsidiarité que l'administration du Roi consent à donner aux provinces dans plusieurs domaines : les questions de fiscalité locale, de justice, de sécurité, d'aménagement... reviennent à des édiles locaux, qu'ils soient d'extraction noble ou non. Le mouvement des chartes de franchise accordées aux villes à partir du XIIe siècle montre le souci du souverain de permettre l'exercice des libertés collectives qui est un gage de prospérité. Ce qui à la Révolution a été vilipendé sous le vocable commun de « privilèges » (littéralement les lois privées) concernait en partie ces avantages communaux qui s'incarnaient de manières diverses : exonération, droit de marché, contrôles des monopoles, exploitations de matières premières... Des décisions prises au cas par cas et héritées d'une tradition conforme à l'esprit du lieu et à ses spécificités. De ce fait, une culture provinciale pouvait s'exprimer à travers des pratiques reconnues par la loi et encadrées par l'Administration royale. Les différentes assemblées de province, de l'Échiquier de Normandie aux Consuls du Languedoc, révèlent de surcroît la possibilité d'une initiative locale en terme législatif. Il convient alors pour le Roi de mesurer la compatibilité entre les décisions prises et l'intérêt supérieur de la nation. Notons aussi qu'à partir de l'Ordonnance de Villers-Cotterêts en 1539, ces parlements ont servi à forger une unité nationale autour de la langue française, étant dans l'obligation de traduire tous les arrêts dans cette langue (et non en latin ou en patois).

Permettre aux territoires de conserver leur identité, ce n'est pas tolérer la présence d'État dans l'État. Cette erreur a pu être commise par les Rois qui ne pressentaient le risque que certaines communautés trop solidaires et autonomistes faisaient peser sur l'unité nationale. À ce titre, les différents édits de tolérance promulgués au XVIIe siècle comme ceux d'Amboise ou de Nantes, considérés par l'historiographie comme des grands bonds en avant en

terme d'unité nationale n'ont fait qu'entériner un processus de libanisation de la France et n'ont pas permis de pacifier le pays en proie à la guerre civile. Le siège de La Rochelle organisé au siècle suivant par Richelieu ne vient pas réactiver les blessures des guerres de religion, ni provoquer gratuitement les protestants, il vient mettre un terme à une situation devenue inacceptable pour la couronne : la remise en cause de l'autorité royale. En effet, au-delà de son rôle de place de sûreté de la religion réformée, La Rochelle est une tête de pont pour les navires anglais qui espèrent ainsi souffler sur les derniers brandons de la guerre civile française pour récupérer de l'influence dans la région. Si l'autorité du Roi n'est pas respectée de manière inconditionnelle, il n'y a alors pas de possibilité pour le territoire d'espérer continuer à cultiver son autonomie. Le châtement, plus symbolique que vraiment déterminant, d'abattre les murailles de La Rochelle à la suite du siège, donne au reste du royaume un message fort sur les risques de repli identitaire au détriment de l'unité nationale.

La monarchie française est parvenue à une prodigieuse synthèse entre une aspiration légitime d'autonomie pour des populations fortement enracinées et une reconnaissance d'une appartenance nationale qui sublime cette identité régionale. La figure tutélaire du monarque dont le trône, soutenu par les différentes provinces du royaume, garantit leur intégrité, permet une stabilité en dépit des aléas de l'Histoire. Frondes, guerres civiles ou religieuses ne sont pas parvenues à entraîner la partition du royaume dont la cohésion s'est maintenue à force de pragmatisme, d'autorité et de souplesse. La force de cette autorité est qu'elle repose précisément sur des rapports d'homme à homme engagés par serment et transcendés par le Sacre, non sur des principes affirmés comme intangibles et qui s'imposent par force au reste du peuple, voire des autres peuples de la Terre. La centralisation forcée des Jacobins — Liberté, égalité, fraternité, ou la mort — et l'élan civilisateur du colonialisme républicain sont l'expression de ce dévoiement de ce que doit être l'unité nationale transformée par décret en universalisme des Lumières.

*Arthur Dufourg,
secrétaire départemental
de l'Indre et Loire*

Les positions officielles de l'Alliance royale

En lien avec l'article précédent, émettant un avis personnel autorisé, voici des extraits des positions officielles de l'Alliance Royale. Ces positions font autorité.

HÉRITAGE CAPÉTIEN

Dans sa vision politique, l'Alliance royale s'inspire de l'esprit capétien, tel qu'il a fondé la France. L'esprit capétien, c'est un pragmatisme politique refusant toute idéologie, c'est la volonté de transmettre un héritage aux générations futures, c'est la conviction que les choses se font dans le temps et la continuité, avec patience et détermination, c'est un attachement réaliste à la souveraineté et au rayonnement de notre pays, et c'est enfin un désir d'unité, de justice et de paix pour le peuple de France.

NATIONALISME

Le nationalisme est une radicalisation de l'idée de Nation, qui a émergé avec la Révolution et qui demeure un héritage républicain, même si de nombreux républicains le rejettent aujourd'hui. Bien sûr, les royalistes partagent avec les nationalistes l'amour indéfectible de leur patrie. Mais le nationalisme érige la Nation comme le principe et la fin de toute politique, avec un État fort pratiquant un rationalisme érigé en dogme. Cela comporte des risques : étatisme et apologie de la raison d'État, domination des esprits, impérialisme, xénophobie. Or, c'est la personne humaine qui est le principe et la fin de toute société, ni la Nation, ni l'État, ni la politique, ni même le Roi ne sont une fin en soi.

SOVERAINISME

Il n'y a pas de souveraineté sans souverain. En effet la souveraineté est la liberté d'une nation et pour qu'une nation soit libre il faut que la plus haute autorité de celle-ci soit indépendante des factions, groupes de pression et groupes d'intérêts de toute sorte, à l'intérieur comme à l'extérieur, c'est-à-dire qu'elle soit elle-même souveraine.

MONDIALISATION

La mondialisation, c'est-à-dire le découplage des économies au niveau planétaire, est un phénomène mondial qui comporte des avantages (l'ouverture de marchés export et l'accès aux avancées technico-économiques) mais aussi de nombreux dangers (les délocalisations et la non compétitivité des entreprises françaises). Que le phénomène s'amplifie (en raison de la flui-

dité toujours croissante des échanges d'information) ou au contraire reflue à la faveur de la crise, il faut l'accompagner. D'une part il faut aider les entreprises à évoluer vers des activités stratégiques ou durablement compétitives (par exemple l'énergie, l'aéronautique, le tourisme, l'environnement, etc.), d'autre part il faut protéger notre marché intérieur, soit au niveau national, soit au niveau d'un espace de partenariat économique régional comme l'Europe, enfin il faut soutenir la coopération des PME et PMI d'une région dans des Chambres de commerce spécialisées sur les questions de la compétitivité, de l'export et du "lobbying" en direction de l'étranger, afin de donner à ces entreprises une ampleur qui leur fait aujourd'hui défaut pour s'imposer dans le monde tout en restant françaises. Pour cela, notre souveraineté économique doit être retrouvée, ce qui passe notamment par le rétablissement des barrières douanières. En outre la formation professionnelle et les investissements publics doivent être davantage décentralisés pour développer les bassins d'emploi. Enfin, les entreprises françaises doivent être activement protégées contre les spéculations boursières.

MONDIALISME

Le mondialisme à la différence de la mondialisation est une idéologie qui veut abattre toutes les frontières et mettre en place une gouvernance mondiale au mépris de toutes souverainetés. Nous y sommes et fermement opposés. Si des instances internationales, comme par exemple l'Organisation Mondiale du Commerce, persistent dans la voie du mondialisme, la France doit s'en désolidariser.

IMPUISSANCE RÉPUBLICAINE

La République est impuissante devant les grandes questions contemporaines qui nécessitent une indépendance dans la décision et une vision à long terme. D'une part en effet les responsables politiques sont directement soumis au pouvoir des « lobbies » qui les ont fait élire. D'autre part face aux échéances électorales ils n'ont que deux possibilités : enterrer les problèmes lorsqu'il n'y a pas d'enjeux électoraux ou bien tenter de prendre les vagues d'opinion lorsque celles-ci ont été créées par l'actualité. Il faut donc délier ces questions, éminemment régaliennes du jeu politique en les confiant à une autorité réellement souveraine.



Les bonnes nouvelles du bimestre

Parce que les mauvaises nouvelles sont réelles, mais que la presse, souvent, ne diffuse qu'elles, au risque de désespérer les Français et de les détourner du souci du bien commun. Il est du devoir des royalistes de diffuser des nouvelles positives montrant la France est grande et se bat.

UN MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Jean-Michel Blanquer, nouveau ministre de l'Éducation Nationale depuis le 17 mai 2017, ne manque pas de nous plaire. Pour l'heure, il ne semble pas qu'il ait prévu de réforme de fond afin de sauver du naufrage l'instruction française. Cependant, il agit par petites touches, et ces « cartes postales » que le ministre envoie à la France sont de bon augure. Ainsi, après avoir annoncé qu'il reviendrait sur les principaux points de la désastreuse réforme du collège initiée l'an dernier par son prédécesseur, après avoir également prévu l'abandon de la réforme des rythmes scolaires, M. Blanquer a annoncé son souci de concentrer les efforts des élèves sur les savoirs fondamentaux, son attachement à l'enseignement chronologique de l'Histoire, l'évidence qu'il y a pour lui à aimer son pays et pour finir une prochaine distribution des Fables de La Fontaine aux élèves de CM2, car celles-ci élèvent l'âme et l'intelligence. Détails ? Peut-être ! Mais ô combien agréables à entendre.

On attend maintenant que M. Blanquer passe à l'action sur le fond. Car tout est à refaire pour la maîtrise des mathématiques, du français, de l'Histoire, des langues vivantes et des bases du raisonnement logique. Tout est à repenser en matière de discipline. Tout est à rebâtir pour l'autonomie des établissements scolaires. De nouveaux signes prometteurs sont déjà annoncés, avec le rétablissement de l'étude du soir dans de nombreux collèges publics, la possibilité de nouveau accordée d'imposer le redoublement et le resserrement du baccalauréat sur ses épreuves reines.

La route est longue. Soyons vigilants, mais ne boudons pas notre plaisir.

RETOUR DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Pour la deuxième année consécutive une solide croissance économique est de retour en France. Après une croissance du PIB de 1,1 % en 2016, celle-ci devrait être de 1,6 % en 2017 d'après les prévisions de l'INSEE. L'observation du détail de ces chiffres est plus intéressante encore. Ainsi, les in-

vestissements des entreprises privées ont cru de 3,4 % en 2016 et devraient suivre la tendance à 2,9 % en 2017. De la même manière les investissements des ménages devraient augmenter de 3,7 %. Ces chiffres nous ramènent à une situation de croissance telle que nous la connaissions à la veille de la crise de 2007-2008. La consommation courante, seule, conserve une progression faible à cause de l'inflation. Le taux de chômage, lui aussi comme nous le savons, a reculé de 0,4 %, atteignant 9,6 % des actifs. De nouvelles baisses sont attendues d'ici la fin de l'année. Ces créations d'emploi viennent principalement du secteur privé. Les emplois aidés n'en représentent qu'une part marginale. Cette progression de l'économie française est le résultat de la conjonction de quatre phénomènes : le retour de l'investissement privé français, l'apport des investissements venus des pays émergents, le taux favorable de l'euro, l'instauration du CICE en 2013 par le gouvernement de M. Ayrault.

Évidemment le ciel reste chargé de nuages et le déficit structurel de la balance commerciale française en est le plus noir. Mais ici et là le soleil perce la grisaille.

RENDRE AUX FRANÇAIS LE GOÛT D'ENTREPRENDRE

Tel est l'objectif que s'est fixé l'association « 100 000 entrepreneurs » dont les membres interviennent en milieu scolaire pour sensibiliser les collégiens, lycéens et étudiants aux enjeux et à la réalité de la création et de la direction d'entreprise. Leur objectif est clairement affiché : « Transmettre la culture d'entreprendre ». Les membres de l'association sont entrepreneurs, créateurs d'entreprises ou dirigeants associatifs.

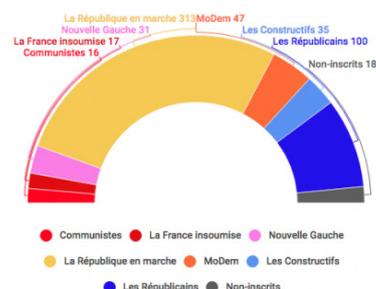
Dans le dernier pays d'Occident où le communisme fait recette, où il est bien vu de se moquer de ceux qui entreprennent et de les considérer comme des voleurs, où l'appartenance à la fonction publique est vue comme un accomplissement pour la sécurité de l'emploi et non pour le service de la nation, cette ouverture à la réalité de l'esprit d'entreprise est spécialement bienvenue.

Ne nous voilons pas la face. Parmi ces milliers de cadres et d'entrepreneurs qui s'expatrient chaque année, peu reviennent en France. Alors, il nous faut préparer l'entrepreneuriat de demain, pour que vive l'économie française. La mission de cette association

est de salut public.

L'HEUREUSE SURPRISE DE L'ÉCLATEMENT DES PARTIS

Les résultats des législatives ont résonné pour nombre de Français comme un coup de massue. La majorité LREM



sera absolue et les partis traditionnels ont été réduits en miette. Nombre de députés de valeur ont été renvoyés chez eux. On a parlé de parti unique, de dérive du pouvoir, de Chambre d'enregistrement et de députés godillots. L'avenir seul nous dira si ces pronostics s'avèrent exacts. En attendant, une bonne nouvelle s'offre à nous suite à l'éclatement des partis traditionnels. Ce sont pas moins de sept groupes parlementaires qui se retrouveront dans l'hémicycle, sans compter les députés non inscrits et ceux du Front National, qui ne formeront pas de groupe faute d'un nombre suffisant. Après des années de bipartisme sclérosant, l'Assemblée, sous les apparences de l'hégémonie LREM, vient de renouer avec la diversité de courants et d'opinions. Espérons que le débat et le travail parlementaire en sortira enrichi.

UNE MOSQUÉE « MARIE MÈRE DE JÉSUS » À ABU DHABI

le Prince héritier de l'émirat d'Abu Dhabi, le cheikh Mohamed, en a décidé ainsi : la mosquée « Shaikh Mohammad Bin Zayed », récemment construite, vient d'être rebaptisée « Marie mère de Jésus ». Il s'agit, pour le Prince, de promouvoir le dialogue interreligieux et la tolérance envers les chrétiens dans l'émirat. Cette décision ne fut pas du goût de tous ses sujets mais elle s'inscrit dans une démarche générale de tolérance aux Émirats arabes unis. Cas unique dans la région, cet État musulman a toléré jusque ici la construction d'églises mais aussi de centres hindous. Un ministère de la tolérance, dirigé par une femme, a été créé en 2016 aux Émirats.

Les autorités catholiques sur place se disent satisfaites et pleines d'espérance pour l'avenir. Puissent-elles avoir raison et cet exemple se répandre.

YVES-MARIE ADELIN



A l'heure de l'hyper spécialisme des domaines de compétence, y compris dans le champ intellectuel, il est toujours plaisant de retrouver une intelligence universelle. C'est le cas d'Yves-Marie Adeline.

A la fois poète, compositeur, librettiste, dramaturge, musicologue, philosophe, politiste, et même historien du dimanche depuis quelques années maintenant, Yves-Marie Adeline a touché à tous les arts nobles dans le domaine des belles lettres. Loin de se contenter de la théorie, il s'est frotté à la pratique, comme professeur à l'Université de Poitiers pendant un bref temps, conclu par le divorce d'Adeline et de sa faculté. Puis il fut directeur de cabinet politique, dans la Mayenne, au service de Jean Arthuis, directeur de la communication de Jean-Marie Le Chevalier, à la mairie de Toulon, membre du secrétariat des Princes de Bourbon, puis enfin fondateur et premier président de son propre parti, l'Alliance royale, jusqu'en 2008, date à laquelle il a cessé toute activité politique pour se remettre à l'enseignement. Durant cette carrière de vingt cinq ans Yves-Marie Adeline s'est également essayé à la chronique journalistique au travers de différentes publications pour le moins confidentielles comme le journal « Légitimiste ».

La réflexion intellectuelle d'Yves-Marie Adeline suit la même chronologie qui va de la fin des années 1980 jusqu'à aujourd'hui. Il serait trop long de évoquer tous les sujets de cette vaste intelligence.

LE POÈTE

Pour la poésie, Yves-Marie Adeline a publié L'Épouse chez Sicre éditions, en 2002, recueil consacré à la figure de l'épouse sous tous ses aspects, de femme, de mère, de chrétienne, mais également d'amante. Cet aspect charnel du recueil fut vivement reproché à l'auteur mais il s'en défendit en expliquant qu'il ne souhaitait pas faire un recueil hypocrite. Puisqu'il traitait de l'épouse, il fallait dire les choses sans

faux-semblants. Le Manteau d'Étoiles, aux Éditions de Paris en 2002 est un recueil d'hymnes aux évêques fondateurs de la chrétienté en France. Ce second recueil fit l'objet d'une lecture accompagnée d'une mise en musique, sur composition de l'auteur. Puis c'est Radieuse hostie, recueil de poèmes spirituels sur l'eucharistie, publié en 2004 aux Éditions de Paris. Dans ce recueil, comme dans les précédents, Adeline traite son sujet sous tous les angles et le chante dans son poème. Certains poèmes de ce recueil correspondent également à des événements de la vie de l'auteur ou de l'actualité. On peut lire ainsi en dédicaces des pages : « 1999, accident cardiaque », « Toussaint 2002, en Irlande occupée », ou encore « À l'ami absent ». Mais la plupart sont méditatifs et montent progressivement vers le mystère.

*« Ô mon Dieu caché,
Je vous adore ici,
j'honore le Saint Mystère
Que vous avez institué
pour le salut de nos pères
Et le miracle toujours recommencé »*

Puis, en 2008, aux toutes jeunes éditions Via Romana, il publie son dernier recueil de poésies, les Angéliques, préfacé par l'actuel archevêque de Poitiers, Monseigneur Wintzer. Ce recueil sur les neuf chœurs des anges vient clore cette élévation progressive vers le Ciel. Du moins pour l'heure car Dieu seul sait si notre auteur ne prépare pas de nouveaux recueils.

*« Calme-toi,
laisse battre ton cœur
au rythme des neuf chœurs des anges.
Ils sont là,
chaque matin de Dieu,
qui se rangent en colonnade.
Et par eux l'univers
entouré de leurs chants
nous est offert en esplanade ».*

Outre les poèmes, il est l'auteur de deux opéras qui ne furent jamais montés, hélas, mais dont on murmure que certains airs furent chantés à l'occasion d'une soirée parisienne sans que l'auteur en fut informé. Preuve s'il en fallait que, une fois exprimées, les idées échappent à leur créateur.

Le vers adelinien puise à la source de Paul Claudel.

LE PHILOSOPHE

Dans la plus pure tradition de la sagesse antique, Yves-Marie Adeline poète est également philosophe. La contemplation dans le chant poétique

est inséparable de l'usage de la raison dans le champ de la sagesse. Ce n'est pas un hasard si c'est d'abord par les arts qu'Yves-Marie Adeline est entré dans la voie philosophique, avec sa thèse d'État publiée en volume chez Pierre Téqui, en 1994, La Musique et le monde. Puis en 1995 les choses se précisent avec, chez Trédaniel, Le carré des philosophes qui construit un authentique système de pensée, désirant répondre à la crise philosophique du monde moderne. Le carré philosophique adelinien est organisé autour de quatre côtés : Science, Existence, Présence, Volonté. Après quelques années de silence philosophique, il reprend la plume, en 2004, publiant aux Éditions de Paris, L'appel des sirènes, essai qui revient sur la Musique et le monde mais également sur la période d'enseignement musicologique de l'auteur, à Poitiers, en 1988-1989. Ce dernier ouvrage veut avant tout réhabiliter l'idée de beauté, d'art figuratif, face aux abstractions. Il combat l'escroquerie de la musique scientifique contemporaine et par là détruit un certain subjectivisme en art qui rejoint le subjectivisme politique, pour mettre de nouveau en avant l'idée de principes universels, de principes transcendants. La philosophie, peu à peu, a mené l'auteur à la politique.

LE POLITISTE

Yves-Marie Adeline est surtout connu du public pour ses ouvrages de réflexion politique, pourtant ceux qu'il aime le moins mais de loin les plus accessibles à un lectorat non averti. Passons sur quelques ouvrages de jeunesse, reprises d'articles publiés dans « Légitimiste » ou dans d'autres publications royalistes confidentielles. Il s'agit de L'Aube royale, chez Sicre en 1991, Le Roi et le monde moderne, chez le même éditeur en 1995.

Il est plus intéressant de s'intéresser au cycle d'ouvrages qui, de 1996 à 2002, l'a conduit à préciser sa pensée sur la nature du pouvoir politique légitime, consacré au Bien commun, et l'a mené jusqu'à un engagement politique spécifiquement royaliste, traduisant en actes une pensée de philo-politique.

Tout commence en 1996 avec La droite piégée, alors que notre auteur quitte Jean Arthuis pour Jean-Marie Le Chevalier, dans une France en pleine gueule de bois sociale après l'euphorie de l'élection de Jacques Chirac un an plus tôt. Adeline publie ce petit ouvrage où il dénonce la défaite perpétuelle des idées ou mouvements

de droite, en France, depuis la Révolution. Pour lui, depuis la victoire des idéaux de 1789, les mouvements de droite sont perdants, à chaque fois, au fond si ce n'est dans la forme. Il attache d'abord l'idée de droite à une vision anthropologique d'un homme lié à des principes supérieurs, transcendants, qu'il se doit de respecter.

Pour tout dire, il place la droite dans le combat entre Antigone et Créon, choisissant résolument le camp d'Antigone, défenderesse des droits des dieux contre la loi changeante et positiviste de Créon.

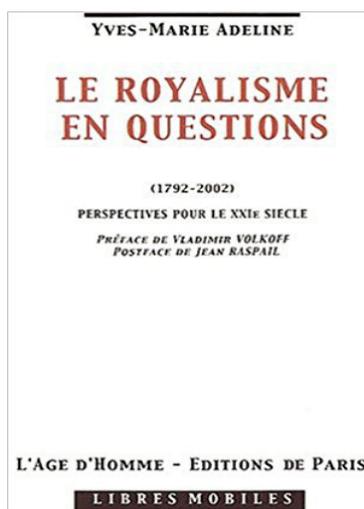
Si la droite ne se reconnaît pas toujours dans ces critères, les mouvements de gauche ne s'y trompent pas, qui l'y renvoient sans cesse. Pour Adeline, depuis 1789, le monde politique est passé à Créon, de façon absolue. Dès lors, toute tentative politique de droite est vouée à l'échec, du moins à des demi-réussites pour retarder l'adversaire. La victoire socialiste de 1997 lui donna raison. Les événements qui ont suivi, sur le plan économique ou des mœurs, n'ont pas infirmé ses thèses, à tel point qu'il publia, l'an dernier en 2012, une réédition de cet ouvrage sous le titre La droite impossible.

Mais loin de laisser le lecteur à son désespoir, Adeline poursuit sa réflexion. Parti d'Antigone et Créon, il conclut que la solution est dans notre nature humaine. Il publie, l'an suivant, en 1997, *Le Pouvoir légitime*, chez Sicre toujours. L'ouvrage est plus clairement philosophique. Adeline y cherche le pouvoir légitime, c'est-à-dire un pouvoir qui concoure au bien commun et qui évite la question propre à tout pouvoir constitutionnel appuyé sur une légitimité ascendante : « Qui t'as fait comte ? Qui t'as fait roi ? » ce qui pourrait plus vulgairement être traduit par « si lui, pourquoi pas moi ? » Peu à peu, en explorant les différents types de régimes politiques, Adeline arrive à une proposition de pouvoir politique institutionnel, établi avec une légitimité descendante, du sommet vers la base, appuyé sur l'idée de transcendance. Ce régime est le fruit cependant d'une double abdication au nom du bien commun : celle du souverain qui abdique de son droit à disposer du pouvoir, c'est-à-dire à le refuser autant qu'il l'accepte, et ce également pour sa descendance et celle du peuple, qui abdique de son droit à choisir le chef de

l'État. En une démonstration envolée, l'auteur conclut à la royauté, qui, pour détourner la citation de Thiers, devient « le régime qui nous divise le moins ».

La théorie politique n'est rien sans pratique. En 2000, il publie *La droite où l'on n'arrive jamais*, série d'entretiens sur son parcours politique à droite durant dix ans et qui confirme les analyses des deux ouvrages précédents sur l'impossibilité de sortir la morale transcendantale de l'ornière en république.

A partir de cet ouvrage Yves-Marie Adeline annonce la fondation de son mouvement, l'Alliance Royale, et conclut son cycle de réflexion par un manifeste de combat *Le royalisme en questions*, en 2002, où il retrace une brève histoire de ce courant de pensée, en dresse un bilan d'action, montre l'inanité de certaines querelles, comme celle des Princes, réglant ainsi la question de son propre légitimisme, ce qui ne lui fit pas que des amis. Enfin, il conclut son ouvrage par une centaine de propositions concrètes sur le mode de « si j'étais Président de la République »...



L'aventure politique d'Yves-Marie Adeline n'a pas eu, on s'en doute, le succès espéré. Il n'en reste pas moins cette superbe série d'ouvrages, utiles à qui veut se poser sincèrement la question du bien commun dans l'institution politique.

L'HISTORIEN

Yves-Marie Adeline est atteint, comme tous les Français, d'une maladie chronique, la passion de l'histoire. Longtemps cultivée comme un jardin secret, il l'a peu à peu laissée éclore durant les années 2000.

De façon progressive, comme toujours, Adeline a d'abord quitté le champ des études philosophiques par la porte de l'histoire des idées en publiant, goût des synthèses universelles oblige, une

Histoire mondiale des Idées politiques chez Ellipses. En quelques 500 pages denses, il retrace trois mille ans de pensée politique, de l'Égypte ancienne à l'écologisme politique du XXIe siècle, en passant par Aristote, Cicéron, Saint Thomas d'Aquin, Machiavel, Rousseau, Nietzsche, La Tour du Pin, Raymond Aron, etc. Aucun courant n'est laissé au hasard dans cette synthèse, des socialistes utopistes à la Contre-révolution en passant par le libéralisme. Aucun continent non plus, et c'est une spécificité de cet ouvrage que de sortir du simple prisme européen pour s'intéresser aux sages orientales ou précolombiennes pour le peu que nous en connaissons.

Peu après, il publia une histoire de la Pensée antique puis une Pensée médiévale souhaitant dans le même domaine, mais en se concentrant sur une période plus restreinte, aborder de nouveaux tous les penseurs, montrant pour la première fois le passage de la sagesse orientale à la philosophie grecque.

Enfin, depuis 2011, Yves-Marie Adeline a entamé la publication de quatre volumes sur la guerre de 1914-1918, conflit dont les causes et le déroulement lui tiennent à cœur. Comme il a eu l'occasion de l'expliquer dans plusieurs entretiens publics, il porte le prénom d'un grand-oncle tué en 1918 face aux Autrichiens parce que Clemenceau avait refusé la paix blanche proposée par l'empereur Charles Ier, par anticléricalisme et haine des Habsbourg. Et puis, pourquoi ne pas le dire, la famille de l'auteur a été largement amoindrie par l'effondrement de la rente foncière après la Première guerre mondiale. Il y a entre ce conflit et l'auteur, une affaire personnelle. Là encore, sans faire profession de grand spécialiste, Adeline vulgarise à merveille un dossier extrêmement complexe, notamment sur les origines du conflit, en réhabilitant quelque peu la figure du Kaiser Guillaume.

Yves-Marie Adeline a encore de nombreuses cordes à son arc, notamment un genre littéraire auquel il se livre pour la première fois, le roman poétique, avec 20 ans, ouvrage sur la puissance créatrice du corps...

Au sein de la morosité d'auteurs répétant à l'envi leurs sujets de spécialisation avec la platitude convenue de la fausse rébellion, la plume d'Yves-Marie Adeline est pleine du tonus qui manque souvent aux esprits libres désireux de réenchanter le monde occidental.

Gabriel Privat

La vie des délégations

Cette rubrique fait état de la vie quotidienne de notre mouvement. Vous souhaitez tenir une réunion publique, organiser une action militante, ou rendre compte de vos actions récentes, faites-nous en part à l'adresse bpo@allianceroyale.fr

UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DE L'ALLIANCE ROYALE

L'Alliance Royale organisera sa 13^e université d'été les 9 et 10 septembre 2017, dans le Val d'Oise, sous le thème « Renouveler la politique ».

Un bilan de l'année électorale 2017 sera présenté et analysé par les cadres du mouvement et les militants présents.

Outre nos talentueux conférenciers « maison », trois personnalités sont attendues :

- François Bert, ancien officier et chef d'entreprise, auteur de *Le temps des chefs* est venu : Autopsie de la personnalité présidentielle et solutions pour l'avenir.

- Ingrid Riocreux, enseignante et responsable associative, auteur de *La Langue des médias, destruction du langage et fabrication du consentement*.

- Solange Strimon, journaliste, qui interviendra sur le monde de l'édition et des médias.

Venez nombreux et qu'on se le dise !

Tout contact à :

allianceroyale01@gmail.com

06 14 51 39 39

RETOUR SUR LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Les seize candidats de l'Alliance Royale aux élections législatives sont allés jusqu'au bout de leur combat. Chacun a réalisé une campagne selon son temps et ses moyens, soutenu par des militants du mouvement et des bonnes volontés venues d'ailleurs.

Le nombre de voix est faible, vous vous en doutez. Nos pourcentages s'étalent entre 0,02 et 0,44 % selon les circonscriptions. A vrai dire peu importent les chiffres ! Nous les aimerions meilleurs, vous vous en doutez. Mais le plus important, pour nous, est désormais de labourer le terrain de ces seize circonscriptions.

Là où ces candidats furent présents, il y a désormais des équipes locales à monter, des réunions publiques et des conférences à organiser, de nouveaux scrutins à préparer.

Plusieurs délégations, notamment celles de la région Rhône-Alpes et de l'Île-de-France sont déjà à pied d'œuvre.

Voici, pour rappel, la liste des départements où l'Alliance Royale était présente à ces élections, et où vous pourrez vous faire connaître :

Loiret, Indre-et-Loire, Paris, Rhône, Hauts-de-Seine, Yvelines, Loire-Atlan-

tique, Bouches-du-Rhône, Nord, Rhône, Haute-Garonne, Charente, Eure-et-Loir.

COMPTE-RENDU DE RÉUNION EN RHÔNE-ALPES

La délégation Rhône-Alpes a tenu sa réunion de clôture de l'année à Lyon, le 20 juin. Les militants étaient présents autour de leur délégué, Philippe Lassalle.

Les résultats des élections législatives ont été analysés, ainsi que l'effritement des principaux partis politiques.

Les membres de la délégation se sont engagés à intensifier leurs actions de terrain à partir de la rentrée de septembre 2017. Enfin, une réunion a été prévue dans l'Isère pour fédérer les nouveaux adhérents.

Un groupe de militants de la région participera à l'Université d'été du mouvement.

COMPTE-RENDU DE RÉUNION À PARIS

La délégation Île-de-France a tenu sa réunion de clôture de l'année à Paris, le 24 juin. Les militants présents, autour du délégué, ont évoqué le bilan de l'année électorale, les actions de terrain entreprises, les soutiens reçus et la stratégie d'avenir du mouvement.

Les militants se réuniront de nouveau dès septembre autour de leur délégué, Christophe Paillard.

VOS DÉLÉGUÉS ET RESPONSABLES DE SECTEUR :

Délégation régionales	Départements	délégué	Adresse courriel
Aquitaine	33	Gaël COUROSSÉ	gael.courosse@gmail.com
Bourgogne	21,89	Mathieu PAUTRAT-DARNAU-DAT	mathieu.pautrat@hotmail.fr
Bretagne	22,29,35,44,56	François DEBEAUVAIS	francois.debeauvais@gmail.com
Flandres-Artois	59,62	Aurélien SZCZEPANSKI	aurelienszczepanski@yahoo.fr
Île de France	77,92,93,94,95	Christophe PAILLARD	17@allianceroyale.fr
Lorraine	54,57	Florent MADRE	florent.madre@gmail.fr
Lyonnais	01,38,69	Philippe LASSALLE	ph.lassalle@hotmail.fr
Nièvre-Berry	18,58	Chantal de THOURY	chantal.de.thoury@orange.fr
Provence	04,05,13,83	Jean-Claude BELENGUIER	abelenguier@orange.fr

Val de Loire	36,37,41,45	Robert de PRÉVOISIN	robertdeprevoisin@free.fr
Alpes-Maritimes	06	Olivier LECONTE	bn.leconte@laposte.net
Eure-et-Loir	28	Thibaud BRIÈRE-SAUNIER	Thibautbrieresaunier@yahoo.fr
Yvelines	78	Cyrille HENRY	cyrille.henrys@sfr.fr
Secrétariats départementaux		Secrétaire départemental	Adresse courriel
Alsace	67,68	Daniel JACQUOT	goldengriffin@free.fr
Aveyron	12	Christophe DEROO	christophe.deroo@akeonet.com
Charente	16	Fabrice PETIT-GALAND	petitgaland.fabrice@orange.fr
Eure	27	François MEURGUE	francois.meurgue@outlook.fr
Finistère	29	Mickaël BOISQUILLON	mickaelboisquillon@yahoo.fr
Haute-Garonne	31	Marie-Gabrielle de LA DORIE	mariegdorie@gmail.com
Hérault	34	Jean-Philippe SOULLIER	jpsoullier@gmx.fr
Ille-et-Vilaine	35	Lionel LYET	llyet@free.fr
Indre-et-Loire	37	Arthur DUFOURG	arthurdufourg@hotmail.fr
Jura	39	Christophe CHEVASSUS	christchev39@gmail.com
Haute-Loire	43	Antoinette BAVREL	loic.baverel@gmx.fr
Loire-Atlantique	44	François FAUTRAD	f.fautrad@gmail.com
Marne	51	Renaud MISEREY	renaud@carteret.org
Morbihan	56	Guillaume PÉGUY	gpgpeguy@live.fr
Puy-de-Dôme	63	Sébastien AVERLANT	sebaste.av@free.fr
Pyrénées-Atlantiques	64	Jean-Michel VOGLIMACCI	jeanmichel.voglimacci@orange.fr
Pyrénées-Orientales	66	Jean-Pierre CONILL	conill.jeanpierre@wanadoo.fr
Oise, Somme, Seine-Maritime	60,76,80	Jacques BETHENCOURT	montjoie8@hotmail.fr
Vienne	86	Raphaël BLANC	rafblanc@orange.fr
Vosges	88	Romuald FEUILLE	romuald.feuille.dent@wanadoo.fr
Haute-Vienne	87	Philippe GOUILHERS	philippegouilhers@gmail.com

L'HUMEUR DE LA HURE

TOTALITARISME LIQUIDE ?

C'était en 2014 ! Ouvrant un numéro de l'excellente revue jésuite des Études, votre serviteur y lisait pour la première fois l'expression de « société liquide ». L'auteur de l'article, avec une plume gourmande, constatait, mi-descriptif, mi-enthousiaste, la transformation de l'Église en une « société liquide », c'est-à-dire une groupe humain atomisé, désinstitutionnalisé, sans cadre et donc mouvant. La liquéfaction du corps social de l'Église n'était, pour l'auteur, que l'expression, dans un cas particulier, de la liquéfaction de la société occidentale en général.

Sans doute l'auteur a-t-il raison.

Au nom de la liberté d'entreprendre, les corps de métier traditionnels ont été battus en brèche, les monopoles ont tous été brisés, les professions réglementées ont abdiqué de la plupart de leurs prérogatives.

Au nom de la liberté individuelle, les familles ont également éclaté. On leur préfère la promotion de « modèles familiaux multiples », où tout devient possible.

Au nom de la liberté de conscience,

les cadres anciens des Églises ont été abandonnés et tournés en ridicule par tout une élite morale et intellectuelle.

Au nom de la liberté de mouvement, on a vanté le village mondial et la citoyenneté universelle, on a surtout cherché à promouvoir la mobilité totale du travailleur, au risque de la déraciner.

Ces mutations de notre société n'ont pas détruit les institutions traditionnelles. Elles en ont fait des maisons ruinées aux portes ouvertes par lesquelles circulent les personnes, esseulées, dans un va et vient perpétuel d'entrées et de sorties.

L'homme jouit sans entrave, mène la vie qu'il entend, libéré de tous les cadres, sautillant d'une idée à l'autre, d'un métier à l'autre, d'un modèle de vie à l'autre.

Cette liberté enivrante n'est pas sans qualités. L'exigence de sincérité des plus jeunes est en proportion de cette totale liberté qui laisse à chacun un chemin grand ouvert.

Cependant, cette liberté personnelle vient vite se heurter à des parois d'une nature autrement plus rugueuse et tenace que celles des anciens cadres sociaux.

Libéré des solidarités familiales, des contraintes corporatives, des enracinements territoriaux, l'homme

moderne n'est arrêté par rien.

On le devine, le plus faible, le vieillard, l'enfant, le handicapé, la femme enceinte, le non-diplômé, le migrant, le chômeur et le vagabond sont directement menacés par cette société sans cadre dont ils peuvent rapidement devenir les nouveaux esclaves jetables. La mère porteuse en est un exemple extrême. Mais plus près de nous, le jeune travailleur sans diplôme, qui lui ne changera pas de cadre social, ni de situation, ni de ville, qui restera l'élément statique du société devenue virevoltante, lui est le laissé pour compte corvéable de la société liquide.

Pour protéger ces faibles, pour que ce monde sans cadre ne devienne pas l'enfer sur terre, il lui faut de nouvelles barrières.

Faute de corps sociaux protecteurs et hiérarchisés, c'est l'État qui assurera le nouveau cadre. En vérité, il l'assure déjà. Tocqueville le craignait en 1840 à la fin de la Démocratie en Amérique, et comme le craignit, plus près de nous, Fukuyama, dans La fin de l'histoire, publiée en 1995 ; l'avènement de la société démocratique libérale signe la mise en place d'une société atomisée où seul l'État sera la structure subsistante pour assurer la cohésion de tous ces individus. L'État-nation ou l'État multinational, voire transnational, peu importe. Une

DON, (RÉ)ADHÉSION ET ABONNEMENT

Les dons et cotisations donnent droit à un reçu fiscal, à hauteur de 66%

Mme / Mlle / M. / M. & Mme (prénom et nom)

Adresse fiscale (obligatoire pour les adhésions et dons)

Adresse d'expédition du bulletin (si différente)

Téléphone :

Courriel (bien lisible SVP) :

@

Souhaite(nt) :

1 - Faire un don d'un montant de€ pour financer l'action de l'Alliance royale

2 - Adhérer à l'Alliance royale :

90 euros ou plus... (bienfaiteur)

38 euros (adhésion simple ou foyer)

19 euros (chômeur, ecclésiastique, étudiant, mère au foyer, personnes à revenus modestes)

3 - S'abonner seulement au BPO :

15 euros

20 € dans l'UE et 25 € hors UE

Et règle(nt)

Par espèce : merci de remettre le règlement avec ce coupon à votre délégué

Par chèque : merci d'envoyer ce coupon et votre chèque libellé à l'ordre de l'Association de Financement de l'Alliance royale à l'adresse suivante :

Alliance royale

*104, Avenue des Champs Elysées
75008 Paris*

Par virement simple ou périodique : merci d'envoyer ce coupon à l'adresse ci-dessus ou un bulletin électronique de la page « Nous contacter » du site <http://www.allianceroyale.fr/contacter-rejoindre/>, et d'adresser votre virement à l'ordre de l'Association de Financement de l'Alliance royale :

BNP-Paribas BUC, IBAN FR76 3000 4011 4600 0100 3281 024

super-structure chapeaute le monde des hommes et assure, par des lois de plus en plus contraignantes, les relations privées de cadres intermédiaires stables. Les associations, les corps sociaux de ce que l'on appelle pompeusement la « société civile » sont sans force face à l'État, qui règle les niveaux de salaire, le droit du travail, les normes de sécurité, mais aussi les pratiques d'hygiène et d'alimentation, les règles de tri, ce qu'il convient de dire et ne pas dire dans la presse. Depuis quelques années, l'État est même entré dans l'intimité des familles par la limitation du droit de correction des parents sur leurs enfants. L'espace libre des personnes se réduit au fur et à mesure que disparaissent ou s'affaiblissent les corps sociaux, créant une nouvelle cité, plus inclusive et envahissante dans la vie personnelle que les cités antiques païennes. La fin des corps sociaux nous ramène à une absence de libertés supérieure à ce qui était durant l'antiquité, car depuis, la force des États a cru dans des proportions stupéfiantes grâce aux techniques modernes.

Ainsi, alors que les libertés personnelles n'ont jamais été aussi fortes, les libertés publiques, sociales, communes, ne cessent de se réduire. Prenons garde ! Lorsque l'État-parent, au nom de sa bienveillance tutélaire, aura placé sous contrôle total les li-

bertés communes, il ne restera alors plus d'espace pour les libertés personnelles, étouffées à leur tour.

Ne pas le voir est la plus dramatique preuve de la cécité de tout un peuple qui réclame cette tutelle de l'État, notamment en France où la population, dans sa majorité, proclame son hostilité au libéralisme soit-disant progressant, alors que celui-ci ne fait que reculer partout devant l'invasion de l'État et des grands groupes capitalistes aux modes de fonctionnement similaires (obsession de la norme et de la procédure, encadrement étouffant des libertés, méfiance envers tout corps intermédiaire séparant la personne de la super-structure, contractualisme forcené.)



De l'esprit de jouissance individualiste naît le pire des totalitarismes.

Le pire ? Oui car il ne heurte pas le regard et l'imagination en ne tuant personne. Oui, car il est appelé par les populations afin de pallier aux sabotages des corps sociaux par elles-mêmes. Oui, car il n'a pas de

tête identifiable et ne peut donc être abattu à la tête, comme les dictatures traditionnelles. En effet, c'est sans doute le dernier trait, et le plus pervers, de ce nouveau totalitarisme. Il ne correspond à aucune forme d'autoritarisme traditionnel. Le pouvoir est lui-même devenu liquide. Le chef de l'État est passager, les assemblées sont anonymes, les chefs de groupes industriels sont des assemblées d'actionnaires, tant et si bien que nul ne sait qui possède vraiment le pouvoir. Celui-ci, atomisé et collectif, avance comme une bête folle aux formes flasques.

Il est dès lors inutile de vouloir combattre le pouvoir, autrement que lors de combats très circonstanciels. Le combat de fond doit être mené ailleurs, dans la reconstitution patiente, à la base, des corps sociaux.

La vraie réforme sera une réforme des cœurs, faisant désirer aux personnes le mouvement inverse de celui qu'ils ont imprimé depuis deux siècles ; recréant de l'enracinement, recréant de la permanence familiale, recréant des corps de métiers, en somme rebâtissant la cité des hommes libres.

□

Seuls les dons et cotisations de personnes physiques sont autorisés, dans la limite de 7.500€ par personne et par an (15 000 € par an et par foyer fiscal), tous partis confondus ; les dons au profit d'un ou de plusieurs candidats ne peuvent pas dépasser 4 600 € par élection. Les virements et chèques doivent provenir d'un compte bancaire personnel. Les virements de type Paypal ne sont pas autorisés.

L'Association de Financement de l'Alliance royale (R.N.A. : W784002815) a été agréée par la CNCCFP le 10 janvier 2013 pour percevoir les dons et cotisations et délivrer les reçus fiscaux.

Veillez préciser ces informations utiles pour vous connaître et savoir quels sont vos domaines de compétences :

- votre date et lieu de naissance :
- vos mandats électifs, disponibilités, compétences particulières :
- votre profession :
- comment vous avez connu l'Alliance royale :

Bulletin officiel de l'Alliance royale - Adresse mail: bpo@allianceroyale.fr

Directeur de publication: Gabriel Privat – Délégué Général: Robert de Prévoisin

Maquette et documents: Alliance royale. Adresser toute correspondance à l'Alliance royale:
104 Avenue des Champs Elysées 75008 PARIS: téléphones: 06.86.83.38.73 ou 06.14.51.39.39.

Impression : Onlineprinters GmbH - Rudolf-Diesel Straße, 10 D-91413 Neustadt RFA

